



Info Servion

Information périodique de la Municipalité

Avril 2023

Calendrier des manifestations 2023

samedi 13 mai	« Faites du Jardin » - Les Cullayes
vendredi 26 mai	Spectacle « Porte-à-Faux » - Les Cullayes
21-25 juin	Abbaye des Patriotes du Haut Jorat - Les Cullayes
lundi 31 juillet*	Cinéma en plein air - Les Cullayes
lundi 1 ^{er} août*	Fête nationale - Les Cullayes
samedi 30 septembre*	Fête automnale - Servion
octobre - novembre (date à définir)	Repas des Seniors (<i>une invitation sera adressée aux personnes concernées</i>)
samedi 4 novembre*	Fête d'Halloween - Les Cullayes
samedi 9 décembre*	Marché de Noël et distribution de sapins - Les Cullayes
durant le mois de décembre*	Fenêtres de l'Avent - Servion et Les Cullayes

**Les programmes de ces différentes manifestations seront communiqués par tous ménages.*

Déchetterie de Servion - horaires d'été

Du 1^{er} avril au 31 octobre 2023, les horaires d'ouverture du grand portail sont les suivants :

le lundi	de 07h30 à 08h30
le mercredi	de 17h00 à 18h30
le samedi	de 16h00 à 18h30

Pour rappel, les deux déchetteries sont fermées les dimanches et jours fériés officiels (ni par badge, ni par le grand portail) et le dépôt de déchets devant les portes n'est pas autorisé.



Dans les sacs de PET seules sont acceptées les bouteilles propres portant le logo PET. (attention le PE n'est pas du PET).

Les autres contenants doivent être déposés dans les sacs taxés ou dans les commerces ou encore dans la benne réservée au plastique mais en aucun cas dans la benne des déchets encombrants.

Spectacle « Porte-à-Faux » Les Cullayes - « la compagnie du Théâtre Circulaire »

La Municipalité vous informe que ce théâtre sera à nouveau à Les Cullayes pour préparer sa saison estivale, du 1^{er} au 27 mai 2023.

Une représentation, gratuite aux habitants de nos villages, sera proposée le vendredi 26 mai 2023 à 20h00 (durée env. 75 minutes).

C'est un spectacle essentiellement sans parole. C'est par la gestuelle, l'acrobatie, le cirque et la musique qu'il sera présenté par trois comédiens/musiciens.

Possibilité de se restaurer dans leur food-truck dès 19h00 et après le spectacle.

Réservations possibles sur : www.theatrecirculaire.ch



Petit rappel, Jardinables, c'est quoi?

Un collectif citoyen auto-organisé, ouvert à toutes et tous, propriétaires de jardins ou non, dans la région de Servion-Les Cullayes. La commune de Servion nous apporte une aide financière et nous soutient en mettant à disposition un terrain aux Cullayes: le Jardin, cultivé en bio et théâtre de nos ateliers participatifs.

Sauf mention, il n'y a pas besoin de s'inscrire pour participer à l'une ou l'autre des activités. Les thèmes sont variés, mais toujours en lien avec le jardinage ou la nature, et c'est gratuit. N'hésitez pas à passer pour apprendre, partager, discuter, passer un moment convivial ou juste mettre les mains dans la terre.

Agenda des activités

Printemps & Été 2023

samedi 13 mai, 10h30-16h00

La Traditionnelle «Faites du Jardin »

SUR LA PLACE DES DEUX TILLEULS, LES CULLAYES

Des nouveaux stands chaque année, diverses activités, un rallye des familles, de la musique, de quoi se sustenter tout au long de la journée.

C'est l'occasion de participer à l'échange des plantons, amenez les vôtres et venez trouver votre bonheur parmi ceux des autres!

La Place du Village sera ouverte pour l'occasion des food trucks vous accueilleront et La Branche sera des nôtres.

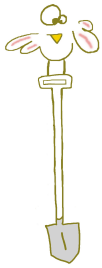
Envie de vous investir un peu: rejoignez notre équipe de bénévoles: jardinables@gmail.com



Au Jardin

PLACE DES DEUX TILLEULS, LES CULLAYES

29 avril, dès 9h30: A cette date, le Jardin aura déjà eu droit à son nettoyage de printemps, il sera temps de planter et semer. Embellissons notre Jardin!



Ateliers - Apéros du vendredi

Toutes les deux semaines, dès 18h30.

Entretien du jardin - petites conférences - moments conviviaux et bien sûr apéritif canadien pour bien finir la soirée !

La saison commence le 23 juin avec des grillades.

A noter: 7 juillet, atelier et discussion autour de la gestion de l'eau.

18 août: grillades de fin d'été

D'autres activités auront lieu en cours d'année, restez informé(e)s:

adresse email: jardinables@gmail.com

Site internet: jardinables.ch

Plantes nuisibles à l'agriculture

La Direction générale de l'agriculture, de la viticulture et des affaires vétérinaires rappelle que la lutte contre les plantes nuisibles à l'agriculture est obligatoire sur tout le territoire cantonal.

Il s'agit du chardon des champs, du cirse laineux et du cirse vulgaire ainsi que de la folle avoine.

Les photos et descriptifs de ces différentes plantes se trouvent sur le site:

<https://www.vd.ch/themes/economie/agriculture-et-viticulture/inspectorat-phytosanitaire/chardons-et-folle-avoine>

En effet, même si ces plantes font partie de notre flore locale, elles ont tendance à avoir des effets négatifs sur le rendement de nos cultures. Le chardon des champs et les cirses mentionnés ci-dessus ont une faible valeur fourragère et se répandent particulièrement sur les terrains compactés ou trop fertilisés, concurrençant alors les meilleures plantes fourragères. La folle avoine elle, peut par exemple diminuer les rendements des cultures de céréales d'hiver ou de colza. *Source: www.eagff.ch.*

Nous remercions donc nos habitants de bien vouloir veiller à éliminer ces plantes s'ils en trouvent sur leur propriété. Sur les parcelles non agricoles, la présence de ces plantes est souvent très limitée et il suffira de les épuiser par fauchage ou arrachage répétés, ceci surtout avant que les graines n'apparaissent. Il est donc inutile de recourir à des herbicides et subirent leurs effets néfastes.

Éliminer ces plantes signifie impacter la biodiversité, puisque les chardons et cirses sont les hôtes de nombreux papillons, syrphes, coléoptères et autres pollinisateurs. Alors, aidez nos agriculteurs et la nature, et optez pour d'autres espèces de chardons pour vos jardins et balcons. Qui sait? vous aurez peut-être la chance de voir des chardonnerets élégants venir se nourrir sous votre fenêtre.

Rappelons-nous pour finir la ronde du Jorat de René Morax (1908) « Que voit-on à Servion ? Des ânes tondre les chardons, tra-la-la !" »

Avis aux 55 ans et plus

La Municipalité vous informe que dans le cadre d'une analyse intercommunale des besoins des seniors, en collaboration avec les Communes de Jorat-Mézières et Montpreveyres, un questionnaire vous parviendra fin de ce printemps - début de l'été, par « Lausanne Région » avec qui notre Commune est associée.

Nous vous prions d'ores et déjà d'y réserver un bon accueil et de bien vouloir participer en répondant aux questions.

La Municipalité vous en remercie par avance.



L'Abbaye des Patriotes du Haut-Jorat



organise sa traditionnelle fête d'Abbaye **du 21 au 25 juin 2023** à Les Cullayes avec la participation active de la Jeunesse de Montpreveyres-Les Cullayes.

A cette occasion, en plus des tirs traditionnels réservés aux membres de l'Abbaye, une cible pour la famille et les amis des membres de l'Abbaye est ouverte où tout tireur aura la possibilité de devenir roi ou reine. Rendez-vous au stand de Mézières les vendredi 23 et samedi 24 juin ; des fusils pourront vous être prêtés le temps de faire vos tirs et des personnes pour vous coacher seront présentes.

Les enfants (jusqu'à 16 ans) auront eux aussi leur tir (à air comprimé) et seront attendus au stand de Mézières le samedi entre 13h30 et 17h30. Inscription gratuite sur place !

Le souper villageois (Festival de Pâtes) aura lieu le vendredi, alors que le samedi après-midi dès 13h00 des joutes diverses (pour familles et enfants) se tiendront juste à côté de la cantine.

Le samedi soir, la Jeunesse nous réglera de gambas à gogo sous la cantine avec « Les Castagniers », irish folk band réputé pour mettre une ambiance de feu.

Après 5 années blanches, nous comptons sur votre participation et ainsi la fête sera belle.

Surveillez vos boîtes aux lettres et les réseaux sociaux, vous y trouverez des informations plus complètes !

Pour toute question M. Christophe Thonney, Abbé-Président, se tient à votre disposition au 079 910 19 91.

A bientôt.

Le Conseil de l'Abbaye Les Patriotes du Haut-Jorat

Interdiction de jeter des déchets dans les égouts

Les déchets ménagers doivent être triés et évacués dans les déchetteries communales, soit par le biais des sacs taxés soit dans les containers qui leur sont réservés.

Nous vous prions dès lors instamment de ne pas évacuer par les éviers ni de jeter dans les WC des restes de repas ou tout autre déchet tels que des huiles, des produits de nettoyage, des solvants ou encore des médicaments, des serviettes hygiéniques, des lingettes, des cotons-tiges, des préservatifs, le sable des litières d'animaux, etc. etc.

Cette manière de faire bouche les tuyaux, endommage les installations et perturbe le traitement des eaux de la station d'épuration.



La Municipalité